

1. Définissez : exclusion sociale et pauvreté.

Exclusion sociale : Synonyme de MARGINALISATION, l'exclusion sociale est un PROCESSUS de désaffiliation selon Robert Castel c'est-à-dire D'AFFAIBLISSEMENT DES DIFFERENTS LIENS SOCIAUX qui relient les individus à la société (liens tissés au travail, liens familiaux et amicaux, le sentiment d'appartenir à la Nation) et qui au bout du processus aboutit à un rejet RECIPROQUE entre l'exclu et la société (ex. type SDF). (perte ou défaut d'insertion).

Pauvreté : La pauvreté étant un phénomène complexe et changeant dans le temps et dans l'espace, il n'est pas facile de la définir. Situation d'individus ou de groupes démunis de ressources JUGEES essentielles par la société. En France l'INSEE fixe le SEUIL DE PAUVRETE à 50% du revenu médian ; en-deçà de ce seuil un individu est donc considéré comme pauvre. Mais l'INSEE définit aussi la pauvreté comme un état subjectif dans lequel l'individu déclare cumuler au moins 8 des 27 difficultés établies par l'INSEE.

2. Mesurez l'évolution du chômage de longue durée en 1990 et 2002. De 1990 à 2002, la proportion de chômeurs longue durée (> à 1 an) a diminué de 3,6 points de % passant de 35,3% à 31,7% de l'ensemble des chômeurs, soit une baisse d'environ 10% (sans calculatrice).

3. Quelles évolutions de la famille peuvent conduire à une remise en cause de son rôle intégrateur ?

Depuis 40 ans et dans tous les pays occidentaux, la famille voit ses formes évoluer et se diversifier. Le contrôle social est moins grand sur les choix de plus en plus individuels des couples et parents (désinstitutionnalisation de la famille). Avec cette diversification des formes (union libre, familles recomposées, monoparentales, homoparentales), on assiste aussi à la FRAGILISATION de l'institution familiale dans sa capacité à assurer dans la durée la permanence des liens familiaux. En effet, la forte montée du divorce (1 couple sur 3, 1 sur 2 à Paris) depuis les années 1970 engendre l'augmentation rapide du nombre des familles monoparentales (très souvent une femme seule avec un ou plusieurs enfants) qui sont aussi très souvent des familles pauvres [en 2001, avant transferts sociaux, 42% des familles monoparentales sont en-dessous du seuil de pauvreté, 14% après transferts] dans lesquelles les difficultés économiques se conjuguent souvent avec une rupture des liens avec l'autre parent, ce qui nuit indéniablement à l'épanouissement des enfants, ce qui se traduit notamment au niveau scolaire (schéma typique donc caricatural : monoparentalité => un seul salaire ou API => difficultés financières => logement trop petit => échec scolaire). Mais au-delà des familles monoparentales, une récente étude de l'INSEE (2002) a montré que les enfants de parents divorcés quelle que soit l'origine sociale réalisaient en moyenne des études moins longues et redoublaient davantage que les enfants de parents non divorcés. Dans l'histoire des RMISTes ou des SDF, on retrouve très souvent des ruptures familiales comme un des rouages du processus d'exclusion. [En France en 1999, il y avait 66% de familles « traditionnelles », 9% de familles recomposées et 15% des familles monoparentales (contre 11,4% en 1990 soit une augmentation de 22,2%).]

Question générale

Après avoir prouvé que l'exclusion a souvent des causes professionnelles...

- reprendre la def° de l'exclusion (Q1) en mettant en évidence que la première cause est la pauvreté ; pauvreté elle-même due d'abord à l'absence d'emploi donc de revenu.
- or le développement du chômage de masse et le haut niveau du chômage longue durée (entre 30 et 40% des chômeurs pendant les années 1990 – doc2) engendrent un nombre plus important de personnes en rupture de lien avec le travail.
- ce phénomène est aggravé par la précarisation de l'emploi qui induit que même parmi les personnes qui occupent un emploi, se développe la pauvreté (1/3 des SDF ont un emploi, *working poors*) et/ou la fragilisation du fait de revenus faibles et incertains.
- par ailleurs la précarisation de l'emploi alimente le chômage puisqu'en 2002, 41,9% des chômeurs le sont suite à la fin d'un contrat à durée déterminée (doc2).
- enfin perdre son travail ce n'est pas seulement perdre un revenu mais aussi des liens relationnels, un statut social, une identité positive... autant d'éléments qui participent à l'intégration des individus.

...vous montrerez qu'elle est le résultat de multiples ruptures du lien social.

- mais l'exclusion sociale (cf def°) ne résulte pas que d'une cause unique. Les exclus cumulent le plus souvent d'autres ruptures de liens et notamment les liens familiaux.
- reprendre Q3 (diversification et fragilisation des formes familiales)
- mais aussi ruptures des liens communautaires : « transformations des solidarités locales » (doc1 3^{ème} ligne avant la fin) => l'urbanisation renforce l'anonymat et l'isolement des individus qui trouvent moins de solidarité dans le voisinage qu'à la campagne par exemple (ne pas trop caricaturer cependant).